

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de la santé,
des solidarités et des familles

Arrêté du 27 février 2025 portant nomination des membres du jury pour les concours externe, interne et le troisième concours de recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2025

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,
La ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargée du
travail et de l'emploi,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics
participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 25 août 2011 fixant la rémunération des personnes participant, à titre accessoire, à des
activités de formation et de recrutement dans les services et établissements relevant de l'autorité ou
de la tutelle du ministre chargé du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2019 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et le
programme des épreuves des concours de recrutement des inspecteurs du travail,

Vu l'arrêté du 29 janvier 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture des concours externe,
interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail.

Arrêtent :

Article 1er

Pour les concours externe, interne et le troisième concours de recrutement des inspecteurs du travail
organisés au titre de l'année 2025, le jury est commun.

Sont nommés en qualité de membres du jury :

Madame FAVIER Sylvie	Conseillère d'Etat retraitée, présidente du jury ;
Monsieur BIZEUL Alexandre	Directeur adjoint du travail représentant le Délégué à l'emploi et à la formation professionnelle ;
Madame CHAMBARLHAC Christelle	Directrice du travail représentant le Directeur général du travail ;
Madame DAUSSAT Ornella	Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ;

Monsieur GOSSARD Paul

Directeur hors classe du travail à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie ;

Monsieur RIVE David

Directeur adjoint du travail à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par **M. GOSSARD Paul**.

Article 2

Ces concours sont classés dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 25 août 2011 susvisé.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 27 février 2025

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,
Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice de l'attractivité et des parcours
Service des politiques sociales et des parcours

Adeline FOCHER-DEROUBAIX

La ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargée du travail et de l'emploi,
Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice de l'attractivité et des parcours
Service des politiques sociales et des parcours

Adeline FOCHER-DEROUBAIX